



Déclaration environnementale de type II

Transpalette manuel motorisé LHT100

Cette déclaration de type II est divisée en 3 grandes parties.

Production – Utilisation – Destruction

Production

La production de nos transpalettes intègre plusieurs étapes. Par exemple, les plaques métalliques sont coupées et pliées à des dimensions précises.

Après la soudure et le polissage des différents éléments, une couche protectrice de peinture est appliquée. BT utilise une technologie de peinture par projection de poudre qui constitue actuellement la meilleure technique respectant l'environnement.

Enfin, les pièces sont assemblées dans un atelier propre. Les tableaux ci-dessous indiquent les émissions et les déchets générés pendant les différentes étapes de la production.

Les effets sur l'environnement liés au transport des matières premières vers nos usines et des produits finis chez nos clients n'ont pas été évalués et ne sont donc pas pris en compte.

(Les données ci-dessous proviennent de l'usine BT située en Suède (Mjölby) et sont calculées sur la base du transpalette manuel LHT100)

Déchets dangereux

Substances	kg/truck
Dégraissage/bain phosphate	1,53
Absorbants huileux	0,0061
Huile usagée	0,023
Bois imprégné	0,23
Tubes fluorescents	0,0014
Déchets électroniques	0,0088
Éléments réfrigérés	0,0011
Masse échange ion	0,0050
Produits chimiques	0,00001
Filtre à huile	0,00092
Boîte peinture, aérosols	0,00013

Rejet dans l'eau

Substances	kg/chariot
Phosphore, P	0,00037
COD	0,00021
BOD	0,000059
Hydrocarbures alifats non polaires	0,0000044
Hydrocarbures aromatiques non polaires	0,0000022
Zinc, Zn	0,00000053
Cuivre, Cu	0,00000043
Nickel, Ni	0,00000011
Chrome, Cr	0,000000053
Plomb, Pb	0,000000013
Cadmium, Cd	0,000000004

Déchets recyclés

Substances	kg/chariot
Déchets d'acier	6,12
Copeaux	0,64
Autres combustibles	0,19
Déchets bois	0,11
Carton ondulé	0,073
Déchets peinture	0,058
Papier	0,036
Déchets acier inox	0,0034
Verre	0,000056
Plastique	0,015

Emission dans l'air

Substances	kg/chariot
Dioxyde de carbone, CO ₂	4,37
Oxydes d'azote, NO _x	0,0056
Dioxyde de soufre, SO ₂	0,0021
Oxyde de carbone, CO	0,0058
Composant volatil organique, VOC	0,0004





Utilisation

Vous trouverez ci-après l'énergie, l'huile et les autres produits consommés au cours de l'utilisation de l'appareil.

Charge et consommation de la batterie:

Durée d'utilisation de l'appareil	10 ans
Taille batterie	24 Ah
Temps d'utilisation/Charge	2 h
Puissance conduit principal kWh/charge	0.4 kWh
Nombre batteries	2

Changement huile et autre lubrifiant:

Huile hydraulique/Durée utilisation appareil	1.3 l
Graisse et lubrifiant/Durée utilisation appareil	0.1 l

Consommables:

Roue directrice	1
Roues de fourches	2

Destruction

Le composant principal du LHT100 est l'acier, qui est totalement recyclable. Tous les éléments plastiques sont destinés au recyclage. En fait 95% de ces appareils sont recyclables (hormis les batteries). La batterie de l'appareil est prise en charge par des sociétés agréées pour leur retraitement et recyclées. Le plomb est fondu et réutilisé, l'acide est neutralisé et l'énergie générée par le plastique est utilisée pour le chauffage.

Liste des substances grises du LHT100

Substances	g/appareil
Chrome, Cr	0,05
Plomb, pb	0,45
Tiram, TMTD 0,01	0,01
TOTAL	0,51

La quantité de substances indésirables présentes dans les transpalettes manuels motorisés a été établie. Le Prolifter M contient 0.0005% de leur poids en «substances grises» et 0% en «substances noires».

La liste des «substances noires» BT définit les produits chimiques qui ne doivent pas être utilisés dans les processus de production BT ou qui interviennent dans une forme non modifiée dans la composition des matériels BT.

La liste des «substances grises» BT définit les produits chimiques dont l'utilisation doit être restreinte dans les processus de production BT ainsi que dans leur utilisation sous une forme non modifiée dans la composition des matériels BT.

La liste des substances noires et grises a été créée en premier lieu par Volvo. BT l'a ensuite adoptée avec l'autorisation de Volvo.

BT France
4, Avenue de l'Europe
BUSSY SAINT GEORGES
77 607 MARNE LA VALLEE CEDEX 3
Tél. : 01.64.77.85.00
Fax: 01.64.77.85.01
www.bt-forklifts.fr



Le produit est conforme aux exigences essentielles de la directive 2006/42/CE modifiée



55-01 ISO 9001, No. 009



ISO 14001, No. M202

